



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ
DÉCEMBRE 2019

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com
www.rebenacq.com

LE MOT DU MAIRE

Chers Rébenacquois,

Nous nous apprêtons à fêter Noël dans la joie, quand l'événement tragique survenu samedi 16 novembre a changé totalement la donne. Elisa, fille de Nathalie Labastarde, a été sauvagement attaquée et tuée par des chiens lors d'une promenade en forêt dans la région de Soissons où elle avait rejoint son compagnon. Elle était enceinte et tous deux prévoyaient de venir habiter à Rébenacq.

Au nom du Conseil et de toute notre communauté, j'exprime tout d'abord toute notre affection et nos condoléances à la famille si durement et subitement éprouvée : les mots semblent ici insuffisants. Mais les circonstances de ce drame font que je ne peux m'en tenir à ce message envers une famille assumant un rôle important pour la vie de notre village, car ce drame impacte toute notre communauté sous deux aspects.

Tout d'abord les circonstances exceptionnelles font que nous sommes chacun très profondément bouleversés. En tant que maire, je me dois de donner une expression collective par ce billet à ce que chacun ressent et me faire le porte-parole de ceux qui souhaitent exprimer ce sentiment envers Nathalie, son frère Vincent et leur famille.

Comme vous l'avez constaté, ce drame a eu un retentissement national, tant est vive l'émotion et l'indignation. Cet écho n'est pas dû seulement à la gravité et au tragique de la situation. Il pose en effet un problème de sécurité publique. À l'heure où j'écris ces lignes, les circonstances exactes ne sont pas élucidées : quel(s) chien(s) et pourquoi ? L'enquête se poursuit et il appartient à la justice d'éclaircir les responsabilités et d'en tirer les conséquences pénales éventuelles. Mon devoir de maire est ici de rester sur la réserve en attendant le travail des magistrats aidés par les professionnels de la police scientifique.

Ayant pris le sentiment du Conseil, et après m'être entretenu avec la famille, j'ai décidé de maintenir une partie du programme prévu pour ce mois de décembre. Il est évident qu'aucun de nous n'aura le cœur à la fête. Néanmoins la famille n'a pas souhaité pénaliser en outre les enfants pour qui ce moment de retrouvailles est important.

Je compte sur vous pour montrer notre communauté unie, notamment en participant à ces animations, vous trouverez des indications dans les pages suivantes.

Alain Sanz

L'inhumation se déroulera le samedi 30 novembre à 15h au cimetière de Rébenacq.

Il est recommandé à ceux qui souhaitent y assister de venir à pied. Le centre bourg sera interdit à la circulation et au stationnement en dehors des places prévues. La gendarmerie sera présente pour veiller au bon déroulement. Des déviations seront mises en place route de Pau, route de Bosdarros, route de Lys et route de Laruns.

Le conjoint d'Elisa et ses amis organisent une marche blanche le dimanche 8 décembre.

Compte tenu du caractère tout à fait exceptionnel des événements, le Conseil municipal vous informe de deux initiatives, d'origine privée, qui visent à soutenir la famille concernée, pour l'aider à assumer les frais d'obsèques et surtout de justice, qui sont à envisager s'il s'avère qu'un tiers est mis en cause par l'enquête.

* Une urne est déposée à la mairie.

* Une autre cagnotte est accessible sur Internet à l'adresse :

<https://www.leetchi.com/c/elisa-56bnnpm5>

Les annonces officielles

Prochain Conseil municipal :
vendredi 6 décembre 20 h 30

Recensement de la population



du 16 janvier au 15 février 2020



○ C'est utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

○ C'est simple

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

○ C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

○ Sur internet :

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, adressez vous à votre mairie ou rendezvous sur le site :

www.lerecensementetmoi.fr

N.B. Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Objets trouvés : deux raquettes de tennis *vintage* trouvées au fronton, elles sont disponibles à la mairie.

Ramassage des ordures : le vendredi, déchets recyclables les 6 et 20 décembre.

Vie municipale

MARCHÉ DE NOËL



Artistes
et artisans
de la vallée
d'Ossau
vous invitent

RÉBÉNACQ

de 10 h à 17 h, Salle Palisses
Grillades, crêpes, boissons...
Une journée de fête !
DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

SPECTACLE DE NOËL
offert par la municipalité

Cirque traditionnel

Numéros d'équilibriste
Chats et chiens dressés
Jonglerie
Lasso
Clown
...



Spectacle ouvert à tous
suivi du goûter et de la visite du Père Noël
à 15 h Salle Palisses

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Vie associative

BANQUE ALIMENTAIRE : 29 & 30 novembre et 1^{er} décembre

La Banque Alimentaire Béarn & Soule est un collectif réunissant 37 associations qui collectent des vivres pour les redistribuer entièrement en Béarn et Soule. Environ 7 000 personnes de notre région ont ainsi pu être secourues ou aidées chacune des années précédentes. Vos dons sont les bienvenus à la mairie ce weekend là. Renseignements : bancalim640@wanadoo.fr

FOYER RURAL : Téléthon 2019 le 7 décembre

Pour le téléthon 2019, une randonnée est organisée par le Foyer rural le samedi 7 décembre. Rendezvous place de la mairie à 13 h 30.

Deux circuits seront proposés, un plus court dans le village, l'autre d'environ 10 km sur les coteaux. Une collation est prévue à l'arrivée.

L'urne pour la collecte des dons sera disponible au départ et à l'arrivée de la marche.

VIE ASSOCIATIVE (suite) : LA PASSE DU FOOT, nouveau bureau

Suite à l'Assemblée générale, le nouveau bureau est composé ainsi :

Président Florent MAHOUME

Secrétaire Anthony PAIRAULT, mail : anthony.pairault@gmail.com

Trésorier JeanLouis SERRALHEIRO

Le FC REBENACQ organise le samedi 25 janvier 2020 à la salle Palisses un repas festif afin de réunir les habitants du village. Le menu ainsi que le tarif seront donnés lors du prochain numéro d'AMASSA. Pensez à réserver votre soirée pour passer un agréable moment ensemble. Passez de très bonnes fêtes de fin d'année.

C'était

LE MOIS DERNIER



Une cinquantaine de Rébénacquois se sont réunis pour la cérémonie le lundi 11 novembre, ils ont ainsi témoigné leur respect pour les soldats qui ont laissé leur vie à la guerre et leur souhait que cette mémoire des événements subsiste.

Ils se sont retrouvés ensuite lors du pot d'amitié à la mairie.

Un joli concert a été produit à l'église par le chœur vocal La Sarahbanda billéroise, sous la conduite de Sarah Vallée. C'était le 9 novembre à 19 h à l'église. L'entrée de prix très douce était au profit des activités de l'école.

Les 50 participants se sont retrouvés pour partager un buffet simple à la mairie. Merci aux enfants qui avaient bien préparé des chants, interprétés avec la chorale : un super moment !



Nous avons souhaité ce mois-ci l'anniversaire de MarieThérèse FERRAN qui passe le cap des 90 ans. Elle remercie la municipalité de cette attention et du petit cadeau offert.